

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020-060**

SEANCE DU 6 FEVRIER 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **129**

Titulaires présents : **89**

Suppléants présents : **1**

Pouvoirs : **9**

Date de convocation :

31/01/2020

Date d'affichage :

15/02/2020

Votants :	99	Pour :	99	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----------	--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt, le six février, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME.

Délégués titulaires présents : ALLEMAND Jean Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaétan ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BAUDURET Jacques ; BAZZUCCHI Dominique ; BELPERRON Pierre Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT François ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Christian ; BRIDE Frederic ; BRIDE Jean Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean pierre ; BUCHOT Jean Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gerard ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean Charles ; DE MERONA Bernard ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS VINCENT Christelle ; DUBIEF Ludovic ; DUBOCAGE Françoise ; ETCHEGARAY CARRETIE Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GADIOLET Marie Agnès ; GAMBIEY Olivier ; GAULIER Jean Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROS FUAND Florence ; GUIDOT Henri ; HEBERT Anne ; HEIMLICH Aline ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JOURDANT Michel ; JOURNEAUX Cyrille ; LACOMBE Marie ; LACROIX Serge ; LAGARDE Jean Noël ; LONG Grégoire ; MAILLARD Jean Claude ; MANNA Julien ; MAS Laurence ; MILLET Alain ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL Guy ; MULOT Aurélie ; NEVERS Jean Claude ; NEVEUX Marie pierre ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; PRUDENT Sandrine ; RASSAU Jean Noël ; RENAUD Denis ; REVOL Hervé ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; RUDE Bernard ; TOURNIER Daniel ; VELON Nicole ; VIDEIRA Christelle ; VUITTON Daniel ; ZANINETTA Jacques ; ZEITLER Isabelle

Délégués suppléants présents : TISSOT Isabelle pour GAROFALO Pascal (excusé)

Excusés ayant donné pouvoir : BENACCHIO Fabien à BUCHOT Jean Yves ; BOILLETOT Jean Marc à CHAMOUTON Patrick ; BOUQUEROD Michel à BRIDE Jean Louis ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; DUCLOS Martine à DELORME Jean Louis ; DUVERNET Daniel à CHARRIERE Gérard ; GUICHON Gilles à MOREL Denis ; NIEL Patrick à GADIOLET Marie Agnès ; RENAUX Marie Louise à CLOSCAVET Marie Claire ;

Excusés : BAILLY Hervé ; GILBERT Pierre ; GUINARD Sylviane ; HUGONNET Franck ; JAILLET Bernard ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; PEIRONN Sylviane ; PRELY Fabrice.

Absents : BAUD Pascal ; BORGES Alain ; BUFFAVAND Lionel ; CAILLON Gérard ; CATTET Jean Luc ; COMTE Thierry ; COULON Jean Paul ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUPIN Bernard ; ECOIFFIER Alain ; FEAU Pascal ; GIRARDOT Bernard ; GIRERD Jacques ; GROSSE DIER Jean Charles ; GUILLOT Evelyne ; MOREL BAILLY Hélène ; PAGET Sylvain ; REBREYEND COLIN Micheline ; SOFFRAY Colette ; SOUSSIA Michel

Secrétaire de séance : Monsieur DELORME Jean Louis

14 FEV. 2020

Loi du 2 mars 1982

Objet : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement dans la limite de 25% des crédits votés sur l'exercice 2019 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

DECIDE

D'AUTORISER jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2020 le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre	Article budgétaire d'exécution	Crédits votés 2019 (BP+DM+RA R 2018)	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L1612-1 CGCT
20 – Immobilisations corporelles	202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation cadastrale	384 907.56	96 226.89
	2031 - Frais d'études	423 095.00	105 773.75
	2051 - Concessions et droits similaires	21 678.00	5 419.50
204 – Subventions	204132 – Département Bâtiments et Installations	376 221.00	94 055.25

d'équipement versées	204133 – Département Projets d'infrastructures d'intérêt national	485 665.00	121 416.25
	2041411 – Communes membres du GFP – Biens mobiliers, matériel, études	60 000.00	15 000.00
	2041412 - Communes membres du GFP – Bâtiments et Installations	2 000.00	500.00
	2041642 – SPIC – Bâtiments et Installations	47 202.00	11 800.50
	20422 – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et Installations	92 000.00	23 000.00
21- Immobilisations Corporelles	2111 – Terrains nus	41 200.00	10 300.00
	2118 – Autres terrains	20 001.00	5 000.25
	2128 – Autres agencements et aménagements de terrains	193 720.00	48 430.00
	21312 – Bâtiments scolaires	23 430.00	5 857.50
	21318 – Autres bâtiments publics	1 763 333.00	429 179.50
	2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	405 654.00	101 413.50
	2138 – Autres constructions	1 716 718.00	429 179.50
	2145 – Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements, aménagements	1 725 218.00	431 304.50
	2151 – Réseaux de voirie	70 724.00	17 681.00
	2152 – Installations de voirie	81 500.00	20 375.00
	21538 – Autres réseaux	40 000.00	10 000.00
	21568 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	40 300.00	10 075.00
	2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	8 861.00	2 215.25
	2162 – Fonds anciens des bibliothèques et musées	2 500.00	625.00
	21728 – Autres agencements et aménagements de terrain	156 000.00	39 000.00
	21751 – Réseaux de voirie	413 800.00	103 450.00
	2181 – Installations générales, agencements, aménagements divers	4 472.00	1 118.00
	2182 – Matériel de transport	230 700.00	57 675.00
	2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	134 472.00	33 618.00
	2184 - Mobilier	121 671.35	30 417.84
	2188 – Autres immobilisations corporelles	210 442.99	52 610.75
23 – Immobilisations en cours	2313 - Constructions	2 309 733.30	577 433.33
	2315 – Installations, matériel et outillage techniques	23 926.00	5 981.50
	232 – Immobilisations incorporelles en cours	256 378.00	64 094.50

	238 – Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	18 079.00	4 519.75
26 – Participations et créances rattachées à des participations	261 – Titres de participations	2 000.00	500.00
27 – Autres immobilisations financières	276348 – Créances sur des collectivités et établissements publics	473 836.00	118 459.00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président
DELORME Jean-Louis

